

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 3 mai 2011, la résolution CA11 140152 et a édicté les ordonnances suivantes :

ORDONNANCES RELATIVES À LA PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS PUBLICS SUR LE TERRITOIRE DE L'ARRONDISSEMENT – AVRIL À SEPTEMBRE 2011

ORDONNANCE NO 14-11-06

1. De permettre exceptionnellement, à l'occasion de la programmation des événements de l'arrondissement, le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur ou, selon le cas, le bruit de percussion, sur les sites et aux horaires identifiés au tableau des événements publics – avril à septembre 2011. L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée sauf à des fins de sécurité, en vertu de l'article 20 du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., c. B-3).

ORDONNANCE NO 14-11-07

1. De permettre la vente d'articles promotionnels reliés aux événements, de la nourriture et des boissons alcoolisées ou non, sur les sites identifiés au tableau des événements publics – avril à septembre 2011. Les boissons alcoolisées doivent être servies et consommées dans des contenants en plastique, sur les sites mentionnés au tableau exclusivement.
2. Les autorisations visées à l'article 1 sont valables selon le site, la ou les dates de présentation et l'horaire des événements identifiés au tableau des événements publics – avril à septembre 2011.
3. L'article 1 ne doit pas être interprété comme autorisant un usage ou une chose incompatible avec la *Loi sur les produits alimentaires* (L.R.Q.c. P-29) ou tout règlement adopté en vertu de celle-ci, et ce, en vertu des articles 3 et 8 du *Règlement concernant la paix et l'ordre du sur le domaine public* (R.R.V.M., c. P-1).

ORDONNANCE NO 14-11-08

1. De permettre la fermeture des rues constituant les sites pour les activités de la programmation des événements dans l'arrondissement identifiés au tableau des événements publics – avril à septembre 2011, et ce, en vertu de l'article 3 alinéa 8 du *Règlement sur la circulation et le stationnement* (R.R.V.M., chapitre C-4.1).
2. L'autorisation est valable selon les dates et heures pour les sites identifiés au tableau des événements publics – avril à septembre 2011.

ORDONNANCE NO 14-11-09

1. De permettre l'affichage d'enseignes publicitaires à l'occasion d'un événement prévu sur les sites identifiés au tableau des événements publics – avril à septembre 2011, et ce, en vertu de l'article 516 du règlement de zonage de l'arrondissement (01-283).
2. L'autorisation visée à l'article 1 est valable selon les dates et les heures pour les sites identifiés au tableau des événements publics – avril à septembre 2011.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du tableau des événements publics – avril à septembre 2011 au Bureau Accès Montréal situé au 405, avenue Ogilvy, du lundi au vendredi, aux heures régulières de bureau.

Montréal, le 7 mai 2011

La secrétaire d'arrondissement,
Danielle Lamarre Trignac, avocate, M.A.

Cet avis a été publié dans les journaux suivants :

- *Nouvelles Parc-Extension News*, édition du 7 mai 2011;
- *Progrès de Villeray/Parc-Extension*, édition du 10 mai 2011;
- *Journal de Saint-Michel*, édition du 11 mai 2011.

GRILLE DES ÉVÉNEMENTS PUBLICS – AVRIL À SEPTEMBRE 2011 (RÉSOLUTION CA11 14 0152)

No	Nom de l'événement	Nom de l'organisme	Date	Lieu	Fermeture de rues	Horaire Occupation du Domaine public	Horaire P-1 art. 8 (vente)	Horaire P-1 art. 3 (cons. Alcool)	Horaire B-3 art. 20 (bruit)	Horaire C-4.1 (circulation)	Support demandé						Ordonnances à publier
											Tables	Poubelles	Barricades	Scène Eq. Chauveau	Électricité	Signalisation	
1	Fête des bénévoles	Arrondissement V-STM-PE	15/04/2011	Embarquement devant Le Patro Le Prévost		16h00-23h00											X
2	Procession vendredi-saint	Mission Santa Cruz	22/04/2011	(Arr. Plateau)... De Jean-Talon, Drolet nord, De Castelnau ouest, jusqu'à l'Église Ste-Cecile, De Castelnau est, Drolet nord, jusqu'à l'Église St-Vincent-Ferrier, Jarry ouest, Querbes nord, jusqu'à Crémazie ... (Arr. Ahuntsic)		9h00-12h00											
3	Collecte se sang	HEMA Québec	30/04/2011	Devant l'Église Bethesda		10h30-16h00											
4	La fête des fleurs (Installation bannière)	Corporation de gestion des marchés publics de Montréal	10/05 au 13/06/2011	Rue Jean-Talon (près De Gaspé)		Règle. urb. art. 516											
5	5 ^e compagne de nettoyage	Coalition des amis	14/05/2011	Parc Jarry		8h00-17h00			8h00-17h00								
6	Pique-nique âge d'or	FILIA	1/05/2011	Parc Ogilvy		9h00-20h00		9h00-20h00	9h00-20h00		4	4					
7	Semaine québécoise des familles	Vivre St-Michel en santé	13/05/2011	Parc René-Goupil		15h00-21h-00	15h00-21h00		15h00-21h00		30	10				X	
8	Triathlon SNC 2011	École Saint-Noël-Chabanel	18/05/2011	Fermeture des rues 25 ^e avenue de René-Goupil à Robert, Denis-Papin de 24 ^e avenue a 9Roquebrune et la rue Frégault		9h00-15h00			9h00-15h00				30				X
9	Tournoi soccer	École Barthélémy-Vimont	18 au 20 05/2011	Parc Jarry		8h00-15h00			8h00-15h00		15	10					
10	Journée d'action environnementale	TOHU	28/05/2011	CESM		9h00-17h00			9h00-17h00								
11	Fête Eco-Bio	TOHU	3 au 5 06/2011	Place publique TOHU (Fermeture rues Paul-Boutet et des Regrattiers)	X	11h00-20h00			11h00-20h00	11h00-20h00	20	10	120				X

GRILLE DES ÉVÉNEMENTS PUBLICS – AVRIL À SEPTEMBRE 2011 (RÉSOLUTION CA11 14 0152)

No	Nom de l'événement	Nom de l'organisme	Date	Lieu	Fermeture de rues	Horaire Occupation du Domaine public	Horaire P-1 art. 8 (vente)	Horaire P-1 art. 3 (cons. Alcool)	Horaire B-3 art. 20 (bruit)	Horaire C-4.1 (circulation)	Support demandé						Ordonnances à publier	
											Tables	Poubelles	Barricades	Scène Eq. Chauveau	Électricité	Signalisation		
12	Fête des voisins	Relais de jeunes familles	4/06/2011	Parc de Sienne (fermeture 53 ^e rue entre Pie-IX et 24 ^e avenue)	X	13h00-18h00							4	4			X	
13	Le tour de nos voisins	Coalition des amis du parc Jarry	4/06/2011	Parc Jarry		12h00-22h00	12h00-22h00	12h00-22h00	12h00-22h00				20	20		X	X	
14	Jeux de la rue	Arrondissement V-STM-PE	11/06/2011	Parc Jarry		8h00-22h00	8h00-22h00		8h00-22h00				20	10		X	X	X
15	Grain de ciel	TOHU	11 et 12 06/2011	Place publique TOHU		11h00-20h00			11h00-20h00				20	10	120			X
16	Pique-nique	CSSS de la montagne	16/06/2011	Parc Jarry		14h00-21h00		14h00-21h00	14h00-21h00				15	5				
17	Pique-nique	Modes Corwik	17/06/2011	Parc Jarry		12h00-19h00			12h00-19h00				15	5				
18	Pique-nique ouverture saison	ABAJ	18/06/2011	Parc Jarry		9h00-20h00			9h00-20h00				15	15			X	
19	La fête des fraises (Installation bannière)	Corporation de gestion des marchés publics de Montréal	20/06 au 18/07/2011	Rue Jean-Talon (près De Gaspé)		Règle. urb. art. 516												
20	Tournoi Bantam	ABAJ	23 au 26 06/2011	Parc Jarry		9h00-23h00	9h00-23h00		9h00-23h00				15	15		X	X	
21	Weekend MCC	TOHU	23 et 24 07/2011	Place publique TOHU		11h00-20h00			11h00-20h00									
22	La Coupe Rogers	Centre de tennis Stade Uniprix du Parc Jarry	5 au 14 08/2011	Masquer la signalisation d'entretien sur Faillon Nord et Sud (de CP à St-Laurent), Mile-End Est (de Faillon à Castelnau), Castelnau Nord (de Mile-End à St Laurent)									5	10	50			X
23	La fête des récoltes (Installation bannière)	Corporation de gestion des marchés publics de Montréal	16/08 au 19/09/2011	Rue Jean-Talon (près De Gaspé)		Règle. urb. art. 516												
24	La Falla de St-Michel	TOHU	20/08/2011	Place publique TOHU (Fermeture rues Paul-Boutet et des Regrattiers)	X	17h00-23h00			17h00-23h00	17h00-23h30			20	10	150			X

GRILLE DES ÉVÉNEMENTS PUBLICS – AVRIL À SEPTEMBRE 2011 (RÉSOLUTION CA11 14 0152)

No	Nom de l'événement	Nom de l'organisme	Date	Lieu	Fermeture de rues	Horaire Occupation du Domaine public	Horaire P-1 art. 8 (vente)	Horaire P-1 art. 3 (cons. Alcool)	Horaire B-3 art. 20 (bruit)	Horaire C-4.1 (circulation)	Support demandé					Ordonnances à publier
											Tables	Poubelles	Barricades	Scène Eq. Chauveau	Électricité	
25	Remise des trophées	ABAJ	31/08/2011	Parc Jarry		9h00-20h00			9h00-20h00		15	15			X	
26	Festival des aînés	Association Asklipos	2 au 5 09/2011	Trottoir devant le 549 Jarry O.		9h00-21h00	11h00-21h00	11h00-21h00	9h00-21h00	9h00-21h00	5	5	25			X